

**PAGES**

**MANQUANTES**

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant douze pages, publiée le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE :—La consécration de la basilique de Montmartre—Une Université catholique dans l'Ouest canadien—Noces d'argent sacerdotales—L'entente entre les deux races—La Conférence de Winnipeg—Du nom de l'Ordinaire au canon de la Messe—La maître-autel de la cathédrale—Lettres de Mgr Provencher à Mgr Bourget—Bibliographie Ding! Dang! Dong!

VOL. XVIII

15 NOVEMBRE 1919

No 22

## LA CONSECRATION DE LA BASILIQUE DE MONTMARTRE

DISCOURS DE S. E. LE CARDINAL VICO, LEGAT PONTIFICAL

Eminence,  
Messieurs,  
Mes Frères,

Investi par un acte très bienveillant de S. S. le pape Benoît XV de la dignité de légat apostolique pour présider cette splendide cérémonie, laissez-moi vous dire d'abord la joie que je ressens de me retrouver dans la glorieuse capitale de la France, où naguère j'ai vécu plusieurs années en collaborant au bien commun du Saint-Siège et de ce noble pays.

Au cours de mes voyages, mes regards ont souvent contemplé la cime de vos montagnes imposantes, le cours de vos fleuves majestueux, vos fraîches vallées, vos plaines fertiles, vastes régions d'un continent admirable, baigné par les deux mers qui ouvrent toutes les routes de l'apostolat.

Et je n'ignore pas vos monuments superbes ni vos immenses cathédrales romanes ou ogivales. Je connais vos gloires scientifiques, littéraires et artistiques. Quant à vos gloires de la sainteté, ma charge de préfet de la Sacrée Congrégation des Rites me donne la joie de les connaître particulièrement.

Mes Frères, depuis Tolbiac et sainte Clotilde, Dieu a fait de vous une nation sainte, une race choisie, un peuple à lui, "gens sancta, genus electum, populus acquisitionis", et c'est pourquoi, de tout coeur, je redis avec vous la joyeuse acclamation de vos pères tant de fois répétée par la bienheureuse Jeanne d'Arc : "Vive le Christ qui aime les Francs!"

Mais, si le Christ vous aime comme la fille aînée de son Eglise, à

votre tour de lui témoigner votre amour de toutes les manières, et aujourd'hui en présentant aux onctions saintes ce monument érigé en vœu national, au sommet de cette capitale, sur ce mont des martyrs, dans la splendeur de ses dômes et de ses tourelles, dans la majesté et l'harmonie de ses lignes architecturales.

En présence de cette magnifique assemblée de princes de l'Eglise, d'évêques, de prêtres, de catholiques éminents et d'une foule innombrable de fidèles réunis dans cette enceinte, j'apporte à la France le salut du Souverain Pontife, avec ses meilleurs bénédictions pour tous.

Le cœur du pape Benoît XV est rempli de sentiments d'affection pour la France: il l'a déclaré lui-même, vous le savez, en des termes inoubliables. Comme le pape Léon XIII, d'immortelle mémoire, le pape Benoît XV, glorieusement régnant, veut que ce temple soit un foyer universel d'où la dévotion au Sacré-Coeur rayonne sur le monde entier. Rien de plus juste, car personne n'ignore la part que la France a eue dans l'établissement et la propagation de la dévotion au Sacré-Coeur. Ils sont sur toutes les lèvres les noms des apôtres ardents de ce culte divin parmi vous. C'est le bienheureux P. Eudes qui en inaugure les premiers préludes; c'est la bienheureuse Marguerite-Marie, par l'entremise de laquelle Jésus-Christ a daigné révéler les ineffables richesses de son Cœur. Que dire du rôle providentiel de l'Ordre de la Visitation de Marie, du zèle éclairé des membres de la Compagnie de Jésus, en premier lieu du vénérable P. de la Colombière, des efforts persévérants d'autres familles religieuses surgies sur le sol français, toutes dévouées au Sacré-Coeur.

Depuis de longues années, la prière publique est ici en permanence nuit et jour. Les pèlerins ont afflué de toutes parts, et je vois ces murailles couvertes d'inscriptions pieuses et de touchants ex-voto. Il manquait pourtant à ces pierres choisies la vertu efficace des rites sacrés. S. Em. le cardinal Amette, voulant parfaire l'oeuvre de ses prédécesseurs, a justement fixé la date de cette solennité dès que le monde a retrouvé le bienfait de la paix, car le jour de la dédicace--c'est saint Augustin qui l'a dit--est un jour de joie: "Dedicatio habet exultationem" (S. Aug. Serm. CCLVI, de Temp.)--Et puis Dieu demande aux hommes et aux peuples des actes religieux proportionnés aux grâces qu'ils ont reçues.

Élevons donc nos prières au ciel pour qu'en vertu de cette consécration le Sacré-Coeur imploré dans ce temple devienne de plus en plus, suivant les expressions mêmes de la bienheureuse Marguerite-Marie, "l'autel du sacrifice", "le canal des grâces divines", "la douce solitude des âmes", "une demeure de paix", "une citadelle de sûreté et un fort imprenable". (Extraits des lettres de la Bienheureuse.)

Le Sacré-Coeur de Jésus veut régner par l'amour, et il attend les hommages de tous. En conséquence, que la consécration de ce temple matériel soit un stimulant pour la consécration des individus, des familles et des nations au Sacré-Coeur. Après les commotions profondes des années terribles de la guerre, quoi de plus opportun et de plus avantageux

pour la régénération chrétienne de la société? Jésus-Christ ne doit-il pas prendre possession de la royauté que Dieu son père lui a octroyée sur toutes les nations de la terre? C'est à votre nation glorieuse que Jésus-Christ a donné les prémices de l'infinie tendresse de son Coeur; que ce divin Coeur soit ici le bouclier de la foi, l'aliment de la piété, le remède contre l'erreur.

Dans cet ordre d'idées et de faits, il a été très doux à mon coeur, particulièrement en raison des charges pontificales que j'ai eu l'honneur d'exercer en Espagne, en Belgique et dans la lointaine Colombie, de voir ces nations catholiques donner récemment un bel exemple au monde et attirer sur elles l'abondance des grâces célestes, en se consacrant officiellement au Sacré Coeur, par l'organe ou par l'intervention de leurs souverains eux-mêmes.

En cette cérémonie solennelle de Montmartre, en ce grand concours de peuple, j'ai l'honneur et la joie d'annoncer, au nom du Souverain Pontife, d'autres fêtes qui, Dieu aidant, se dérouleront dans quelques mois au sein de la basilique de Saint-Pierre de Rome, pour la canonisation de la bienheureuse Marguerite-Marie et de la bienheureuse Jeanne d'Arc. Quelle gloire dans ces deux vierges françaises, magnifiques par l'innocence de leur vie et l'exercice des vertus héroïques, l'une vierge des cloîtres, confidente des secrets du Sacré Coeur, l'autre vierge des batailles, docile aux voix célestes, toutes deux honorées d'une mission divine, l'une prêchant le règne social de Jésus, l'autre proclamant Jésus-Christ Maître souverain de la France!...

Que le Dieu Tout-Puissant achève la consécration de ce temple et que la grâce de sa visite fasse fleurir ici l'allégresse de la paix, la douceur de l'hospitalité, l'abondance des biens, le respect de la religion et la facilité du salut: "Sit semper hic laetitia quietis, gratia hospitalitatis, abundantia frugis, reverentia religionis, copioaque salutis." (Pontif. Rom. De Eccles. dedic.)

## UNE UNIVERSITE CATHOLIQUE DANS L'OUEST CANADIEN

Nous tenons à faire écho aux quatre articles écrits sur ce grave sujet, dans la *Northwest Review* de Winnipeg, par un éducateur de marque, qui a modestement signé Miles Christi.

Les intérêts de l'Eglise et du pays, particulièrement dans l'Ouest, demandent des catholiques dirigeants, que seule une éducation catholique supérieure, couronnée par un enseignement universitaire catholique, peut assurer. Telle est la thèse établie par l'auteur.

En homme pratique, il conclut en demandant si l'érection d'une Université dans l'Ouest canadien est possible dans un avenir rapproché. Il pense que oui, pourvu qu'il y ait action concertée et qu'un appel soit fait par qui de droit à tous les catholiques des provinces des prairies.

## NOCES D'ARGENT SACERDOTALES

DE M. L'ABBE WILFRID-LOUIS JUBINVILLE, CURE DE LA  
CATHEDRALE

La paroisse de Saint-Boniface vient de célébrer avec éclat le vingt-cinquième anniversaire de l'ordination de son cher et distingué curé, M. l'abbé Wilfrid-Louis Jubinville. La fête religieuse a eu lieu dimanche, le 9 novembre. Le jubilaire a chanté la grand'messe, à laquelle assistait S. G. Mgr l'Archevêque, plusieurs confrères et les nombreuses sociétés de la ville représentées par leurs officiers.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Joseph Blain, S. J., ancien professeur du héros de la fête. A l'issue de la messe, Son Honneur le maire Béliveau lui présenta une éloquente adresse à laquelle il répondit avec tout son coeur.

Dimanche après-midi et les jours suivants le jubilaire fut fêté par diverses associations, qui tinrent à honneur de lui offrir leurs hommages, et particulièrement par les institutions d'éducation et de charité: les Académies Saint-Joseph et Provencher, ainsi que l'Hospice Tache. Le collège de Saint-Boniface lui fit aussi une fête intime, à laquelle un groupe d'anciens élèves avait été convié.

Jeudi soir, le 13, le superbe concert de M. Paul Dufault, donné en son honneur et au profit des nouvelles orgues de la cathédrale, rehaussa grandement l'éclat de cette semaine jubilaire. Les vastes nefs de la cathédrale et les jubés étaient remplis d'une foule anxieuse d'entendre le grand ténor canadien-français et les artistes, qui l'accompagnaient, M. Emile Taranto, violoniste, et M. Alfred Carrier, pianiste.

Le digne jubilaire naquit à Fall-River, dans le Massachusetts, le 22 mars 1872, vint tout jeune au Manitoba avec sa famille, fit ses études classiques au collège de Saint-Boniface et sa théologie au grand séminaire de Montréal. Ordonné prêtre à Saint-Joseph par Mgr Grandin le 15 novembre 1894, il fut quelques mois vicaire à Saint-Léon. Dès l'année suivante, il était nommé curé de Brandon, où il demeura jusqu'à l'arrivée des RR. PP. Rédemptoristes en 1898. Après un court séjour à Saint-Adolphe, il fut nommé curé de Dunrea en 1899 et y demeura jusqu'en 1911, époque à laquelle il fut appelé à la cure de Somerset et huit mois après—dans la même année—à celle de Sainte-Anne des Chênes, qu'il devait quitter en août 1916 pour celle de la cathédrale. Il a passé dans ces divers endroits en faisant le bien et y a laissé partout un excellent souvenir. Sa gaieté, son affabilité et son dévouement l'ont rendu cher aux populations au milieu desquelles il a vécu. La cordialité, qui a animé toutes les fêtes de cette semaine, démontre bien l'attachement et l'affection que lui portent ses paroissiens de Saint-Boniface.

Nous joignons nos hommages et nos vœux à ceux qui ont été exprimés au cher confrère et nous lui souhaitons de tout coeur la célébration du jubilé d'or dans vingt-cinq ans. Ad multos annos!

## L'ENTENTE ENTRE LES DEUX RACES

Le 28 octobre, Son Altesse Royale le Prince de Galles a prononcé en français, à Montréal, un discours dont la portée ne peut échapper à personne et dont les Canadiens français lui sont particulièrement reconnaissants.

Monsieur le maire,

Je suis heureux de pouvoir revenir à Montréal, et je vous remercie de votre généreuse hospitalité, en m'offrant un second banquet. Un passage, M. le maire, de votre adresse, m'a tout spécialement touché, hier. Et c'est lorsque vous avez fait allusion à l'entente qui existe et qui doit exister entre les citoyens de langue anglaise et les citoyens de langue française. (Applaudissements).

C'est une question qui me tient au coeur (applaudissements), elle me tenait au coeur lorsque je débarquai sur la terre canadienne, mais, après mon voyage à travers toute la terre canadienne, elle me tient de plus en plus au coeur. (Applaudissements).

L'union des deux races au Canada ne fut jamais une question de simple intérêt politique. Au contraire, cette question fut, et restera un exemple de la plus haute sagesse politique, pour laquelle l'Empire britannique doit une reconnaissance immortelle à Cartier, à MacDonald et aux autres hommes d'Etat qui ont travaillé à parfaire cette union (Applaudissements).

On a beaucoup dit et écrit sur les moyens employés par l'Empire britannique pour établir l'union des races de langues divers, et d'histoire opposée.

L'Angleterre et l'Ecosse se sont longtemps chicanées, mais elles se sont entendues et, aujourd'hui elles sont tellement unies, qu'elles ont oublié qu'elles furent jadis deux nations séparées.

L'union entre l'Angleterre et l'Ecosse dure depuis des siècles. L'union entre les races anglaise et française, au Canada, ne dure que depuis un demi-siècle, mais qui peut douter que cette union, au Canada, donnera comme résultat une nation aussi grande, aussi unie, et aussi puissante que l'Empire britannique lui-même? (Applaudissements).

Personne ne peut, après une étude approfondie de votre histoire, et surtout après un voyage tel que le mien, ne pas voir que les intérêts des deux races sont semblables par tout le Dominion, dans l'Ouest comme dans l'Est.

Quel sera le succès de la nouvelle nation? Je ne puis hésiter à déclarer que, comme en Grande-Bretagne, ce sera la liberté de parole, et le respect de chacun pour son voisin. (Applaudissements prolongés).

Montréal a plusieurs titres à mon admiration. Elle est le plus grand centre d'affaires, et elle a la plus grande population du Canada et tout ce que j'y ai vu m'a profondément intéressé. La cordiale bienvenue que j'y ai reçue m'a surtout profondément touché. Et, plus spécialement, ce qui

m'a extrêmement intéressé, c'est que les deux races ont été d'accord dans leur réception, et leurs hommages. Votre ville peut se vanter, à ce sujet d'être la ville type de l'entente cordiale; et, par conséquent, j'accepte votre réception avec un sentiment tout spécial.

Je vous remercie, Monsieur le maire, et tous les citoyens de Montréal, Anglais et Français, jeunes et vieux, riches et pauvres, avec sincérité.

## LA CONFERENCE DE WINNIPEG

Il est assez difficile de porter un jugement sur la convention, qui a été tenue à Winnipeg les 20, 21 et 22 octobre. L'Action Catholique de Québec, à la date du 29 octobre, a publié à ce sujet un article qui nous paraît bien indiquer le but que ses promoteurs ont en vue, en même temps qu'il signale ce qu'il faut en penser au point de vue catholique. Nous le reproduisons.

Ce qui s'est passé à cette importante Conférence, en préparation depuis deux ans et qu'on a appelée "le premier Parlement éducationnel au Canada", à cause, notamment, des 1,500 délégués venus de toutes les provinces, répond assez exactement à ce que nous en avons écrit, la semaine dernière.

Nous ne critiquons pas pour le simple plaisir de la chose. C'est pourquoi nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître, par exemple, l'effort de bonne entente, et de moralisation de l'école, déployé dans la circonstance. Si certains protagonistes de cette Conférence n'ont pas réussi à cacher le mouvement de centralisation scolaire et de nationalisation de l'école auquel ils poussent de toutes leurs forces, nous sommes prêt à admettre, par contre, qu'un bon nombre de délégués y sont allés sans arrière-pensée et le cœur rempli de sentiments sincères.

Nous déplorons, toutefois, les lacunes immenses de l'oeuvre entreprise, et nous sommes bien obligé de crier : en garde! devant l'orientation générale que d'aucuns lui voudraient donner.

A l'actif de la Conférence de Winnipeg, portons d'abord une résolution en faveur de l'enseignement des deux langues officielles dans toutes les écoles secondaires et universitaires du pays.

D'autre part, M. John Boyd, de Montréal, a développé un projet intéressant, quand il a proposé aux premiers ministres des diverses provinces de se donner la main en vue de promouvoir l'harmonie nationale, et demandé de donner en prix dans les écoles des livres canadiens, susceptibles d'apprendre aux écoliers des deux races la confiance et le respect mutuels. On ferait, pour cela, d'après M. Boyd, un choix de livres publiés dans les deux langues, sans distinguer la nationalité ni... la religion de l'auteur. Nous croyons devoir faire ici une forte réserve, sans, pour cela, rejeter en bloc une idée qui a beaucoup de bon : la foi de nos enfants catholiques exige qu'on les pourvoie de livres catholiques, ou du moins tellement respectueux de leur croyance, que le cadeau ne leur

soit d'aucun péril. Il faut sauver la foi d'abord, si l'on veut que le reste vienne par surcroît...

\* \* \*

Cette Conférence de Wjnnipeg a, par contre, fait faire à l'idée de l'uniformité et de la centralisation scolaires un pas important, sinon décisif.

Le rouage est créé, et la machine, mise en branle. Un Conseil permanent est sorti des délibérations du "premier Parlement éducationnel au Canada". Il se composera de cinquante membres, chaque province devant en nommer quatre—ce qui fait trente-six—et le Conseil ainsi ébauché nommant les quatorze autres. Sa tâche consistera à presser l'application des résolutions adoptées par la Conférence, et à en préparer une autre qui sera tenue dans trois ans. Une somme initiale de \$25,000 à \$28,000 est mise à sa disposition. La Conférence elle-même a coûté \$30,000. M. Osborne est le secrétaire provisoire du nouveau Conseil national d'Education, qui doit se réunir à Ottawa, en février prochain.

Ce n'est pas tout. Il a été également décidé d'établir un Bureau national d'Education, sous la direction du Conseil plus haut mentionné, dans un but d'enquête et d'information scolaire, bureau qui est maintenu provisoirement au moyen de souscriptions volontaires et pour lequel on tendra la main aux gouvernements fédéral et provinciaux eux-mêmes.

On proteste que ces deux institutions n'ont aucun mandat exécutif, que leur rôle sera simplement d'aviser les autorités éducationnelles. Mais on ne s'arrêtera pas en si beau chemin. N'a-t-il pas été proposé, en premier lieu, d'instituer un Bureau fédéral d'Education sur le plan exact de celui qui fonctionne à Washington, et qui est en train de ravir aux Etats locaux leurs franchises scolaires? Même on peut dire que, sans l'opposition énergique de l'honorable Cyrille Delâge et de MM. Miller et Parmelee, les délégués de Québec, la proposition aurait passé.

On voit donc se dessiner nettement l'orientation dangereuse que nous avons démasquée déjà à plusieurs reprises. L'idée a été lancée, elle est dans l'air, et le but à atteindre—car il est facile de voir que l'organisation présente, édifiée en guise de moyen terme, n'est que temporaire—est clairement tracé...

\* \* \*

M. Martin, le premier ministre de la Saskatchewan, a fait un pathétique appel en faveur de l'enseignement de la religion dans les écoles, et une résolution a été adoptée dans le même sens.

Qu'est-ce à dire, sinon qu'avec le système actuel, avec l'école d'Etat neutre, la religion n'est pas enseignée aux enfants? Elle ne peut pas l'être, tant qu'on persistera à vouloir accommoder toutes les croyances et ne froisser personne. L'obstacle est là, dans l'école publique neutre!

Fera-t-on disparaître cet obstacle, ce vice fondamental? Il n'apparaît pas. M. Martin a demandé aux divers clergés—protestants—de s'entendre sur une formule de religion, comme si la foi, comme si le dogme et



la morale étaient quelque chose d'élastique ou de compressible! On garde donc l'école neutre. Et même on renforcera l'emprise de l'Etat sur l'école, et donc la neutralité, puisque Madame Carrie Derick, professeur à l'Université McGill, a fait voter une résolution préconisant l'école gratuite et l'école obligatoire jusqu'à 16 ans, et même 18 ans...

Pourtant, la crise de neutralité est assez aiguë, pour qu'on se décide à rouvrir les yeux!

D'après le *Times-Star* de Cincinnati, une enquête récente aurait révélé que huit personnes à peine sur mille, dans le Massachusetts,— et ce serait pire encore dans l'Etat de New York,—connaissent le Notre Père et les Dix Commandements. N'est-il pas vrai, alors, de dire que l'école publique neutre est la grande apostasie des temps contemporains?

Dépositaires de la vérité totale, les catholiques ne peuvent rien céder de leurs écoles où la foi de leurs enfants est pleinement sauvegardée. Eux seuls détiennent la solution intégrale du vaste problème qui tourmente de plus en plus les protestants sincères.

La société ne sera guérie que par un franc retour à l'école confessionnelle, que disons-nous? à l'école catholique, dont la supériorité éclatante finit par emporter l'adhésion de tous les esprits impartiaux.

## DU NOM DE L'ORDINAIRE AU CANON DE LA MESSE

Au sujet du Canon 294 du Code de droit canonique, où on lit : "Les Vicaires et Préfets apostoliques jouissent sur leurs territoires des mêmes droits et facultés que les Evêques résidentiels dans leurs propres diocèses, à moins que le Siège apostolique n'ait fait quelque réserve", est venu le doute suivant, qui a été posé à la Sacrée Congrégation des Rites, savoir :

"Est-ce que les Vicaires et Préfets apostoliques ont de par le nouveau Code le droit d'être nommés au Canon de la Messe?"

Et la même Congrégation après avoir pris l'avis de la Commission spéciale, en tenant compte aussi des canons 2 et 308 du Nouveau Code, après avoir bien tout pesé, a cru devoir répondre : **Negative**, selon les rubriques et les décrets, parce que selon le droit encore en vigueur, au Canon de la Messe, après les mots **antistite nostro** on doit seulement exprimer le nom du Patriarche, de l'Archevêque et de l'Evêque qui sont les ordinaires du lieu, et dans leurs propres diocèses.

Ainsi l'a déclaré la S. C. des Rites le 8 mars 1918.

Les *Ephemerides Liturgicae* qui rapportent ce décret, le font suivre des commentaires suivants :

"Le doute proposé au sujet du canon 294 ne manque pas de fondement. Ce canon accorde expressément aux Vicaires et aux Préfets apostoliques les droits et les facultés des Evêques résidentiels. Remarquons cependant, qu'à la fin de ce canon une exception est faite par ces mots : "à

moins que le siège apostolique n'ait fait quelque réserve." Cette réserve nous la trouvons dans les règles que la S. Congrégation des Rites a jusqu'ici portées pour exprimer ou omettre le nom de l'Ordinaire dans le canon. Cf. Décr. 924, XV; 1827, I; 1333, IX; 2284; et pour les Missions, qui sont régies par un préfet ou un vicaire apostoliques, le décret 3047, IV; dans lesquels comme dans la ville de Rome, à l'office, on doit dire seulement le verset : *Oremus pro beatissimo Papa nostro*. La raison en est que dans ces cas, les territoires des missions sont sous la juridiction immédiate du Pontife romain, qui exerce le ministère des âmes dans ces régions par ses délégués; donc ceux-ci, qu'ils soient revêtus ou non de la dignité épiscopale, ne sont pas les évêques de ces régions, mais c'est le Pape qui en est l'Ordinaire. La même chose se fait à Rome où dans le Canon de la Messe on n'exprime pas le nom du Cardinal vicaire, bien qu'il soit véritablement l'Ordinaire, et que sa juridiction ne cesse pas par la mort du Souverain Pontife.

"Dans les canons 2 et 308 du Nouveau Code, rapportés dans le présent décret, on trouve la confirmation de cette doctrine."

## LE MAITRE-AUTEL DE LA CATHEDRALE

Lors du désastreux incendie de la cathédrale de Saint-Boniface, le 14 décembre 1860, le maître-autel fut sauvé des flammes et placé dans la nouvelle cathédrale démolie en 1908. Transporté de nouveau dans la cathédrale actuelle, il y est encore. C'est l'un des rares, et à coup sûr des plus précieux souvenirs du temps de Mgr Provencher.

Trois évêques de l'Ouest ont été ordonnés prêtres au pied de cet autel : NN. SS. Taché, le 12 octobre 1845, et Faraud, le 8 mai 1847, par Mgr Provencher; Mgr Clut, le 20 décembre 1857, par Mgr Taché.

## LETTRES DE MGR PROVENCHER A MGR IGNACE BOURGET

Saint-Boniface, 30 juin 1845.

Monseigneur,

Vos lettres du 28 avril, du 1er et du 2 mai sont arrivées ici le 5 juin. J'ai beaucoup d'obligation à Votre Grandeur pour tout le trouble que lui a occasionné l'envoi de missionnaires à la Rivière Rouge. Enfin, ils sont en chemin et arriveront, Dieu sait quand. J'ai envoyé par M. Belcours au Lac Lapluie des provisions pour les rendre ici; je crains bien que tout ce monde ne manque de bien des choses en route. Je suppose qu'on a pris des arrangements avec la Compagnie pour avoir des provisions au Sault et au fort William. Je ne connais probablement aucun de ceux qui viennent, quoique M. Cazeau m'ait donné à entendre que le Père Fisette sera du nombre. Quant aux filles qui viennent, ce sera bon,

faute de mieux, mais j'attendais des Soeurs et non des filles dont la vocation n'est pas sûre et qui ne rendront service pour l'instruction, mon grand but, que dans plusieurs années. (1) La supérieure m'avait dit que je pourrais encore avoir des soeurs. J'ai laissé celles d'ici en faire la demande, l'année dernière, sans me douter de ce qui arriverait. Mais c'est chose faite. L'instruction sera retardée.

Il y a une postulante depuis la fin de l'hiver, c'est la fille de M. Connolly, notre quasi voisin. Trois autres filles demandent leur admission. Tout cela n'est pas viande prête, mais une espérance pour l'avenir.

Une grande partie de vos lettres n'a plus besoin de réponse puisqu'elles demandaient des renseignements devenus inutiles, attendu que vos voyageurs sont en route par la grande Rivière.

M. Belcourt fait sa mission du lac Lapluie, Wabassimong, etc. Il a fait rendre assez heureusement à ce dernier poste au commencement de l'hiver neuf bêtes à cornes. Il en sera quitte pour payer un homme à l'année pour en avoir soin. M. Lafèche est parti pour la Baie des Canards et le Pas; il parle peu sauvage. M. Thibault est parti de son poste pour six à sept mois, afin de visiter les postes qui se trouveront sur sa route jusqu'au portage de la Loche. M. Bourassa a fait des progrès dans la langue crise, M. Thibault en dit du bien. La maison des Soeurs n'est pas encore commencée. L'entrepreneur, après avoir reçu 25 louis, a été couper du bois pour d'autres. Je vais faire faire quelque ouvrage pour cette maison, comme solage, etc., mais sans bois je ne pourrai pas la lever. Il va falloir avoir recours à la justice, qui avec de la bonne volonté ne me fera pas tomber le bois qu'il me faut. Nous sommes déjà logés à l'étroit; quand ceux qui viennent seront arrivés, nous le serons encore plus. Ce qu'il y a de plus choquant, c'est que j'ai approvisionné cet entrepreneur pour d'autres; les provisions sont très rares en raison du manque de chasse l'année dernière.

N'ayant ni écrivain ni secrétaire pour copier des lettres de Grand Vicaire, je prie Votre Grandeur d'accepter le titre de mon Grand Vicaire avec le droit de gouverner mon vicariat même après ma mort, comme j'y suis autorisé en attendant que Rome informée me donne un successeur. J'ai donné des pouvoirs à tous les prêtres d'ici (du pays) en attendant réflexion et arrangement.

M. Mayrand, dont la santé est mauvaise, va descendre, si les autres arrivent, de sorte que le nombre des prêtres n'augmentera guère; les nouveaux remplaceront celui qui est mort et celui qui part.

J'ai établi la tempérance; près de quatre cent sont enrôlés parmi lesquels il y a bien des ivrognes. Ici on fait de la bière et du whisky partout. Les sauvages sont perdus sans ressources. Il y a un nouveau

---

(1) Les noms de ces courageuses filles étaient Marie Whiteman et Cécile Cusson, postulantes depuis quatre jours lorsqu'elles partirent de Lachine, en compagnie du Père Aubert et du Frère Taché, le 24 juin 1845.

ministre pour le Pas; il va lutter avec M. Lafèche. J'espère qu'il ne réussira pas plus que les autres. Il est Anglican.

Enfin, vous avez un coadjuteur. Que Dieu lui donne un épiscopat de consolation à travers plusieurs épines. On a donc pourvu aux besoins des missions du diocèse de Québec par des Oblats; je m'en réjouis, quoiqu'on ait pris des hommes que je pensais avoir.

A l'arrivée des missionnaires, je serai plus savant, et par leurs canots je pourrai encore vous écrire un mot. Le gouverneur part ce soir.

J'ai l'honneur d'être très respectueusement, Monseigneur, de Votre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

† J. N. Ev. de Juliopolis.

\* \* \*

Saint-Boniface, 25 juillet 1845.

Monseigneur,

La dernière occasion pour Montréal par la Compagnie part demain. Votre envoi de Pères et de Soeurs ne paraît pas encore. Je crains bien que tout ce monde ne parte trop tard de Montréal et ne puisse retourner avant les glaces, au risque de rester en chemin ou de se rendre avec misère et dépense, par le haut Canada. Ils peuvent pourtant arriver encore et retourner facilement, mais on a parlé de leur arrivée au mois de septembre : ce serait trop tard. Dans la crainte qu'ils ne viennent pas, je donne ce petit signe de vie. En ce cas vous me diriez en hiver où vous en êtes, vos projets, vos moyens de transport, si par la rivière Saint-Pierre ou par l'intérieur. Je pourrai alors vous dire s'il y aura moyen de prendre la première route comme moins dispendieuse. La caravane sera de retour alors. Attendant les canots de jour en jour, je me proposais d'écrire par eux. Rendu au terme du départ, je n'ai que le temps d'écrire un mot à la hâte.

Il n'y a rien de nouveau depuis mes dernières lettres. Ni M. Belcourt ni M. Lafèche ne sont de retour. M. Thibault m'a écrit le 24 mai, de l'isle à la crose, qu'il avait trouvé les Montagnais de ce poste, 80 familles, aussi bien disposés qu'on peut le désirer. Hommes, femmes et enfants s'appliquent jour et nuit à apprendre les prières, etc. Hâtons-nous, disaient-ils, de peur que nous ne mourions bien vite et que nous ne puissions pas voir Dieu. Il devait de là se rendre au portage de la Loche, où il trouvera une réunion de voyageurs et de sauvages. Il demande des prêtres qu'il promet aux sauvages pour l'année prochaine; heureux s'il en vient cette année.

Les Soeurs ont maintenant trois postulantes; une demoiselle Nolin et une demoiselle Marion sont entrées au noviciat il y a quelque temps. Les écoles n'en annoncent point d'ici à quelques années; elles sont toutes trop jeunes.

Notre récolte promet beaucoup; elle mettra à l'abri de la disette ceux qui ont semé et d'autres aussi, mais il y en a un trop grand nombre qui ne sème pas et court la prairie. La chasse n'a rien donné depuis

deux ans. Des sauvages ont déjà rapporté que le tour qui se fait en ce moment ne sera pas fameux. Cependant toute cette bande compte sur le retour de la chasse pour vivre et pour s'habiller.

N'ai-je pas signé chez vous et laissé entre vos mains un petit mot qui établissait mes Grands Vicaires Messeigneurs de Kingston et de Toronto? Je compte là-dessus, car il est bon que ces vénérables évêques aient ce titre.

Probablement que c'est aujourd'hui que votre coadjuteur reçoit l'onction sainte. Grande fête à Montréal! Veuillez bien lui offrir mes hommages. Je lui souhaite abondance de bénédictions célestes, afin que beaucoup de bien se fasse par lui. (1)

Ayez la bonté de faire savoir à Nos Seigneurs de Québec et de Sydime où j'en suis et votre envoi. Vous pourrez en avoir des nouvelles par les gens qui descendent et qui les rencontreront.

Tâchez de faire travailler dans mon immense vigne tant que vous pourrez. Car je n'ai pas le moyen de pourvoir aux besoins de son extrémité de votre côté.

Priez pour moi, cher Seigneur, et croyez-moi avec respect, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

† J. N. Ev. de Juliopolis.

\* \* \*

Monseigneur,

Saint-Boniface, 29 août 1845.

Votre lettre du 24 juin est arrivée ici le 25 août avec les Révérends Pères Aubert et Taché, plus les deux postulantes; voilà nos Soeurs au nombre de neuf. Dieu sait si ces postulantes persévèreront, je le souhaite. Je vais rester avec le même nombre de prêtres, du moins d'ici à quelque temps. M. Mayrand va profiter des canots. Je le regrette parce qu'il est capable de rendre service. Il faut du temps pour que les nouveaux venus soient en état d'exercer le ministère en sauvage; ils n'auront que l'étude des langues pour les occuper d'ici au printemps, en m'aidant pourtant à desservir Saint-Boniface où résidait M. Mayrand. M. Lafleche, qui ne reviendra qu'à la fin de septembre, continuera probablement à desservir la Prairie du Cheval Blanc pendant l'hiver. Il aura dû faire des progrès dans la langue durant l'été; il m'a écrit du Pads pendant l'été; il y avait trouvé peu à faire, parce que les sauvages, qui l'avaient attendu jusqu'alors, étaient partis pour la chasse; il devait aller au fort Cumberland et rencontrer en septembre les sauvages de la Baie des Canards.

M. Belcourt est de retour depuis le 31 juillet. Il va aller avec les chasseurs; il n'a jamais fait ce voyage qui doit être le dernier pour nos

(1) C'était, en effet, en ce jour, 25 juillet 1845, que Mgr J.-C. Prince était sacré à Montréal, en même temps que Mgr F.-N. Blanchet, premier évêque de l'Orégon, dont la nomination remontait au 1er décembre 1843. Mgr Provencher ne soupçonnait pas que la "grande fête de Montréal" était double.

chasseurs. 170 dragons les ont rencontrés dans la prairie, et on leur a interdit la chasse passé le tour d'automne, à moins qu'ils ne s'établissent sur le territoire américain. C'est ce que nos Bois Brûlés ont l'air de vouloir faire en allant s'établir à Pembina; ils ont signé ou signent en ce moment une pétition au Congrès pour demander le droit de chasse et à être protégés, assistés, etc., à Pembina. Cette espèce d'hommes ne veut point cultiver la terre ni faire de l'étoffe, (ce que fait le reste de la population), de sorte qu'ils sont pauvres en tout genre.

Je remercie Votre Grandeur de tout le trouble qu'elle s'est donné pour me procurer des missionnaires. Il faut pourtant qu'elle ne s'en tienne pas là, il faut tâcher que d'autres Pères viennent l'année prochaine, probablement par la rivière Saint-Pierre : ce qui sera moins dispendieux. En hiver je pourrai parler plus sûrement de cette voie. La caravane sera de retour. La cavalerie, dont j'ai parlé plus haut, avait pour but de prendre les meurtriers sioux de l'année dernière et elle les tenait : six. Cela suffira pour faire tenir tranquilles ces nations qui rendaient le voyage dangereux.

Nos Soeurs voudraient elles aussi avoir des Soeurs toutes faites; je ne sais si elles réussiront. Je ne suis pas beaucoup pour l'envoi de postulantes qui ne sont pas sûres, peu instruites, comme l'est, dit-on, une de celles qui viennent d'arriver. Il faut ici des prêtres et des soeurs capables de travailler en arrivant. Mais encore, dans la disette faut-il être bien content de ce qui arrive.

M. Belcourt descendra peut-être l'année prochaine, s'il est remplacé par d'autres. M. Cazeau le revendique. J'aimerais mieux des Pères. M. Thibault parle aussi de partir. Ces deux anciens dans le pays sont précieux pour leur connaissance des langues. M. Thibault me demandait deux prêtres la dernière fois qu'il m'a écrit. M. Laffèche en demande un. Il faudra un remplaçant de M. Belcourt dans ses vastes missions. Il y a beaucoup à faire et peu de fait; les sauvages de ces parages se rendent difficilement.

Je vous ai prié d'accepter le titre de mon Grand Vicaire. Je vous communique mes pouvoirs, qui sont étendus autant qu'il faut pour tous les besoins des âmes; ils pourront être exercés par des prêtres qui travailleront dans mon vicariat et qui auront droit de subdéléguer.

Je laisse aussi entre vos mains quelques lignes par lesquelles je crée mes Grands Vicaires Messieurs Phelan et Power. Je ratifie ce que je fis alors et les autorise à exercer mes pouvoirs, en faveur de mes ouailles. Ils pourront les subdéléguer aux prêtres qui mettront le pied sur mon terrain. Monseigneur de Sydime a pensé que ce que j'ai fait ne valait pas, vu que je n'étais pas encore nommé. Je n'ai pas le temps de faire les choses plus en forme.

Priez pour moi, Monseigneur, et croyez-moi respectueusement de  
Votre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

† J. N. Ev., de Juliopolis.

## BIBLIOGRAPHIE

— **Consignes catholiques, sociales, pédagogiques et patriotiques** par Mgr Tissier.

Ce volume, qui clôt l'enseignement pastoral du vaillant évêque de Châlons pendant la guerre, est destiné à préparer et à promouvoir les oeuvres nécessaires de la paix.

— **Dominicales** par M. l'abbé E. Duplessy. Tome 1er de l'Avent à la Saint-Joseph. Deux autres volumes, complétant le cycle de l'année, seront publiés prochainement.

L'auteur fait un commentaire de l'Évangile de chaque dimanche. Puis vient une partie consacrée au dogme, une autre à la morale, une autre à la grâce, à la prière et aux sacrements; un petit prône est consacré également à l'apologétique. Chaque fascicule se termine par des avis aux enfants, aux jeunes gens, aux jeunes filles, le tout fondé sur l'Évangile.

— **Le plus Parfait** par le Vén. P. Piny, O. P. Nouvelle édition par le R. P. Noël, du même Ordre.

Petit traité ascétique écrit au dix-septième siècle et fort goûté des âmes pieuses.

Ces livres, édités par Téqui, à Paris, sont en vente chez Garneau à Québec et à la librairie Notre-Dame et chez Granger Frères à Montréal.

## DING! DANG! DONG!

— Nous lisons dans "La Croix" de Paris que S. E. le cardinal Bégin, n'ayant pu se rendre à la cérémonie de la consécration de la basilique de Montmartre le 16 octobre dernier, s'y est fait représenter. Parmi les noms des évêques présents, nous remarquons ceux de NN. SS. Legal, archevêque d'Edmonton, Pascal, évêque de Prince-Albert, et Forbes, évêque de Joliette.

— Le 5 novembre 1919 demeurera un jour mémorable dans la jeune et florissante paroisse de Gravelbourg, Sask. Ce jour-là S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, y a béni solennellement la nouvelle église. S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, y assistait. M. Paul Dufault, le grand artiste canadien, a rehaussé l'éclat de la fête par son merveilleux chant.

— M. l'abbé Boniface Diederichs, prêtre du diocèse, qui exerçait depuis quatre ans et demi le ministère dans la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours, à Lyon, est revenu le 31 octobre. Il est retourné à Saint-Alphonse d'où il était parti pour accompagner Dom Benoît en France, au printemps de 1915. En raison de la pénurie de prêtres causée par la mobilisation, les autorités ecclésiastiques de Lyon, après la mort de Dom Benoît à l'automne de 1915, avaient supplié S. G. Mgr l'Archevêque de le leur laisser pendant la guerre.